

## ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA NOMINATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (CES)



LE CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu la loi concernant les autorités scolaires, du 18 octobre 1983 ;

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;

vu le règlement du Conseil d'établissement scolaire du "Cercle scolaire de l'Ecole Jean-Jacques Rousseau du Val-de-Travers", du 4 mai 2009 ;

vu le règlement général de la commune de Val-de-Travers, du 17 mai 2021 ;

sur la proposition du chef du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement,

**arrête :**

**Article premier** : Sont nommés membres du Conseil d'établissement scolaire (CES), pour la période législative communale 2021-2024 :

- M. Christophe Calame - Conseil communal, Val-de-Travers
- M. Adrian Prospero - Conseil communal, La Côte-aux-Fées
- M. François Geiser - Conseil communal, Les Verrières
- M. Miguel Dominguez - Conseil général, Val-de-Travers
- Mme Laure Pitteloud - Conseil général, Val-de-Travers
- M. Roland Schorderet - Conseil général, Val-de-Travers
- M. Jérôme Gyseler - Conseil général, La Côte-aux-Fées
- Mme Michèle Eckert - Conseil général, Les Verrières
- Mme Gaëlle Margot - Parents d'élèves cycle 1
- Mme Rachel Olivier Hirschy - Parents d'élèves cycle 2
- Mme Sylvie de Oliveira - Parents d'élèves cycle 3
- Mme Nathalie Buri-Beeler - Corps enseignant cycle 1
- Mme Camille Stirnemann - Corps enseignant cycle 2
- *Vacant - Corps enseignant cycle 3*
- M. Christian Fragnière - Comité d'école, Buttes
- Mme Anne-Marie Varone - Comité d'école, Couvet
- Mme Catia Vaucher - Comité d'école, Fleurier
- M. Samuel Loup - Comité d'école, Môtiers-Boveresse
- Mme Sarah Chenaux - Comité d'école, Noiraigue
- Mme Marie-Christine Schumacher - Comité d'école, St-Sulpice
- Mme Jessica Hurlin - Comité d'école, Travers
- Mme Pauline Petitpierre - Comité d'école, Les Verrières-Les Bayards
- Mme Angélica Gyseler - Comité d'école, La Côte-aux-Fées
- *Vacant - Communauté étrangère*
- M. David Hamel - Direction d'école
- M. Jean-Claude Othenin-Girard - Direction d'école
- Mme Sophie Fatton - Direction d'école
- M. Terry Baillods - Direction d'école
- Mme Muriel Jeanneret - Commune de la Brévine, invitée

**Article 2** : Un exemplaire du présent arrêté sera délivré aux commissaires.

**Article 3** : <sup>1</sup>Le présent arrêté abroge l'arrêté du Conseil communal du 26 octobre 2022 et toute disposition ultérieure.

<sup>2</sup>Il entre immédiatement en vigueur.

Val-de-Travers, le 23 août 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

LE PRÉSIDENT :

LE CHANCELIER :



Christophe Calame



Christian Reber